

Thème 5. L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire

Leçon introductive

A) Qu'est-ce que l'environnement ?

1) L'Environnement, une notion difficile à définir

- 1.1) Premières définitions
- 1.2) Une notion évolutive
- 1.3) Une notion toujours polysémique

2) La construction politique et sociale de la notion d'environnement

- 2.1) Une ressource à exploiter
- 2.2) *Un désir de protection de plus en plus important à l'échelle nationale*
- 2.3) La globalisation des enjeux environnementaux

3) L'histoire de l'environnement ou histoire environnementale

- 3.1) Une discipline voulant éclairer le présent
- 3.2) L'anthropocène, une notion nouvelle

Thème 5. L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire

Photo « Destruction du delta du Niger »

Leçon introductive

A) Qu'est-ce que l'environnement ?

Photo 1 p326 « L'artificialisation des terres »

Photo 2 p327 « Un défi environnemental planétaire : le changement climatique »

Vocabulaire et notions

Anthropocène	COP
Développement durable	Écologie
Environnement	Milieu
Nature	Réchauffement climatique
Révolution industrielle	Révolution néolithique
Société civile	

Dates

1872 : premier parc naturel, Yellowstone aux États-Unis	1961 : Création de l'ONG WWF
1967 : Naufrage du pétrolier Torrey Canyon	1969 : Pollution du Rhin par une fuite d'insecticide
1971 : Création du ministère de l'environnement en France	1987 : Rapport Brundtland qui définit le développement durable
1992 : Conférence des Nations unies sur le développement et l'environnement à Rio	2015 : COP 21 à Paris

Acteurs

Julian Huxley (1887-1975)	René Dumont (1904-2001)
Paul Josef Crutzen (1933-2021)	

1) L'Environnement, une notion difficile à définir

Graphiques 2 p328 « Des indicateurs de l'empreinte humaine sur Terre »

1.1) Premières définitions

Texte « Définition par Yvette Veyret, géographe, Article « Environnement », Dictionnaire en ligne *Hypergé* »

<http://www.hypergeo.eu/spip.php?article468>

« Au sens restreint du terme, il n'est pas synonyme de géographie physique, pas davantage de faune et de flore, ce que l'on nomme aujourd'hui la biodiversité, pas plus que de pollutions et de dégradations. Il désigne les relations d'interdépendance complexes existant entre l'homme, les sociétés et les composantes physiques, chimiques, (biologiques) d'une nature anthropisée (transformée par l'homme). »

Cette définition témoigne d'une histoire de la notion, la géographe Yvette Veyret se doit de préciser ce que n'est pas l'environnement car ce terme a été auparavant perçu différemment.

1.2) Une notion évolutive

Image 1 p332 « L'histoire naturelle vue par l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert au XVIIIe siècle »

En effet, la notion d'environnement a une histoire. Au XIXe siècle, le terme désignait « *ce qui entoure l'individu* » : il était synonyme de milieu naturel.

Le concept, introduit en Géographie en 1912 par Vidal de la Blache, est enrichi, surtout dans les années 1970. Parler de l'environnement, c'est désormais regarder les **interactions existantes entre les sociétés humaines et leurs milieux, sur la façon dont elles utilisent les ressources pour leur propre développement et dont elles en modifient les équilibres**. C'est une combinaison d'éléments naturels et humains qui constituent le cadre de vie d'une population.

Environnement « *Ensemble des relations entre les sociétés et les milieux à différentes échelles d'espace et de temps* ».

Schéma 1 p328 « L'environnement : une relation entre des milieux et des actions humaines »

Attention aux faux amis ou aux termes qui dans la langue de tous les jours (ou hélas journalistique) sont employés comme synonymes d'environnement mais qui ne le sont pas :

Nature : désigne les éléments naturels considérés seuls.

Écologie : science ayant pour objet les relations des êtres vivants avec leur environnement, ainsi qu'avec les autres êtres vivants (on appelle écologue celui qui pratique cette science, un écologiste qualifiant un militant pour la protection de la nature).

Milieu : ensemble des conditions naturelles dans un écosystème donné (résultant en partie de l'action humaine et évoluant dans le temps).

Développement durable : mode de développement défini en 1987 devant concilier croissance économique, réduction des inégalités et préservation des ressources naturelles, pour ne pas léser les générations futures.

1.3) Une notion toujours polysémique

Schéma 4 p329 « Une évolution des représentations de l'environnement »

Il faut faire attention au contexte dans lequel le mot est employé pour bien comprendre ce qu'il désigne. Dans le langage courant, la notion d'environnement conserve plutôt le sens de « *ce qui environne l'Homme* » (et que l'Homme impacte).

Dans le domaine scientifique, en géographie particulièrement, il désigne « **les interactions Sociétés/milieux, qui impactent l'Homme et sur lesquelles l'Homme peut agir** » avec, là aussi une évolution, une lente construction de cette notion.

2) La construction politique et sociale de la notion d'environnement

Cartes 3 p329 « L'évolution de l'anthropisation des milieux »

2.1) Une ressource à exploiter

Depuis la préhistoire, les sociétés humaines ont fait peser une pression croissante sur l'environnement, modifiant les équilibres naturels.

La **révolution néolithique** (-10 000) est le point de départ puisque l'homme va commencer à domestiquer la nature et essayer de lui faire produire les ressources dont il a besoin par le biais de l'élevage et la mise en culture.

L'autre moment décisif sera la **révolution industrielle** qui voit l'homme essayer d'accaparer de nouvelles ressources en accentuant leur transformation.

L'environnement a donc longtemps été considéré comme **une ressource à exploiter** (richesse potentielle exploitée ou non par l'Homme). La population ne cessant de croître, l'exploitation de la planète a elle aussi été exponentielle.

2.2) Un désir de protection de plus en plus important à l'échelle nationale

Vidéo « Entretien avec le premier ministre de l'environnement Robert Poujade en 1971, INA »

<https://www.youtube.com/watch?v=5WjoYNJ7714&t=1s>

L'idée politique et sociale d'une nécessaire protection de l'environnement est récente. Elle prend d'abord la forme de **sanctuaires naturels** : le premier parc national est fondé à **Yellowstone**, aux États-Unis, en 1872). Mais en France ce n'est qu'à partir des années 1970 que la « **protection de l'environnement** » devient l'objet d'une lutte politique, nationale et internationale.

Photo et croquis 4 p331 « Vers une mutation des aménagements sur le Rhône suisse »

Étude p330-331 « Une approche environnementale du Rhône »

En France la création du ministère de l'environnement en 1971 tout comme les multiples mesures évoquées par ce ministre **contre la pollution** et le souci de **protéger des espaces naturels** sont représentatifs d'un **changement dans les mentalités et dans la société à la fin des années 1960**.

Dans les années 1970, la protection de l'environnement se politise. En effet, **les crises se multiplient**, mettant en évidence **l'impact de l'Homme sur le milieu naturel** (marées noires, pollution de l'air, etc.).

Exemples :

- Janvier 1966, **explosion de la raffinerie de Feyzin** sur le Rhône
- 1967, Première **marée noire** qui fait scandale avec le **naufrage du pétrolier Torrey Canyon** : 123 000 tonnes de pétrole souillent 180 km de côtes britanniques et françaises.
- 1969, **pollution de tout l'aval du Rhin** après une fuite de 500 litres d'insecticide, l'endosulfan. La pollution du fleuve s'étend sur plus de 600 km, tuant plus de 20 millions de poissons. La France n'est pas directement touchée mais la catastrophe frappe la population.
- 1978, **naufrage du pétrolier Amoco Cadiz** sur les côtes bretonnes, appel au boycott de la société Shell

La société prend conscience que l'activité humaine accroît les risques (danger potentiel pouvant affecter les populations) en bouleversant les équilibres naturels.

Vidéo « René Dumont en 1974, INA »

<https://www.youtube.com/watch?v=-Vb8MrZQK7g>

En plus de ce premier ministère, les premiers mouvements « écologistes » (soucieux de protéger la nature) naissent dans les années 1970. Le premier candidat écologiste aux présidentielles en 1974 est **René Dumont**.

D'ailleurs l'évolution des intitulés des ministères dédiés, en France, témoigne d'une évolution des représentations de la notion :

- 1974 : Ministère de la culture et de l'environnement
- 1997 : Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement
- 2014 : Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Ainsi en 40 ans en France, le terme « écologie », au sens « d'écologie politique » (soucis de protéger la nature), s'est imposé, témoignant du renforcement du soucis de protéger l'environnement. La **société civile** y est de plus en plus sensible, surtout au XXI^e siècle, conséquemment à l'action des **militants** des associations et des **partis politiques** mais aussi et surtout en raison du **réchauffement climatique**.

2.3) La globalisation des enjeux environnementaux

Texte « François Gemenne, Aleksandar Rankovic, *Atlas de l'anthropocène*, Presses de Sciences-Po, 2019 »

« Les préoccupations environnementales ont grandi dès la fin de la Seconde Guerre mondiale. C'est sur la question des espèces en danger que se sont d'abord mobilisées les énergies. En 1948, le biologiste Julian Huxley, alors directeur de l'UNESCO, œuvra à la création de l'Union internationale pour la conservation de la nature, toujours active dans la protection de la biodiversité. [...] En 1961, toujours à l'initiative de Julian Huxley, le Fonds mondial pour la nature (WWF), l'une des premières ONG environnementales à l'ambition internationale, a été créé. [...]

Un droit international de l'environnement s'est peu à peu construit : chaque nouveau problème a donné lieu à un nouveau traité ou à un nouvel instrument légal. [...] La construction de ce droit a été rythmée par une série de grands sommets internationaux : Stockholm 1972, Rio 1992, et bien sûr la COP21 de Paris en 2015. [...]

Qu'il s'agisse du changement climatique, de la destruction de la couche d'ozone ou de la désertification, la mondialisation des problèmes au cours des années 1980 a mis en évidence les limites des politiques nationales et imposé la nécessité de passer à une gouvernance mondiale de l'environnement, structurée autour du concept de développement durable mis au point en 1987. »

François Gemenne, Aleksandar Rankovic, *Atlas de l'anthropocène*, Presses de Sciences-Po, 2019.

A l'échelle globale, la protection de l'environnement débute après la Seconde Guerre mondiale, par des initiatives civiles (1961 : fondation de la WWF).

C'est à partir des années 1980 surtout que l'environnement est considéré comme un enjeu politique planétaire. Les scientifiques mettent en évidence l'existence de problèmes mondiaux (comme le **réchauffement climatique**), qui dépassent les frontières. De grandes conférences sont organisées, aboutissant à des **traités internationaux** qui durcissent progressivement les engagements pris, afin de mettre en œuvre un développement durable (défini par l'ONU en 1987), comme la **COP 21 de Paris** en 2015 (fixant comme objectif une limitation du réchauffement mondial entre 1,5 °C et 2 °C d'ici 2100). Ces décisions doivent ensuite être appliquées par les États et les acteurs locaux, ce qui ne se fait pas sans résistances (y compris de ceux estimant que les décisions prises ne vont pas assez loin).

La « prise de conscience écologiste » n'est pas partagée par tous. Elle rencontre des **résistances, à toutes les échelles** (des **États** comme la Chine privilégient leurs intérêts à la protection de l'environnement / des **acteurs privés**, comme **certaines FTN énergétiques**, considèrent d'abord l'environnement comme une ressource). L'environnement est donc une **source de conflits géopolitiques** entre tenants de son exploitation et partisans de sa protection.

3) L'histoire de l'environnement ou histoire environnementale

Couverture « *Qu'est ce que l'histoire environnementale, Grégory Quenet* »

3.1) Une discipline voulant éclairer le présent

Vidéo « *L'Histoire environnementale, Grégory Quenet, Université Versailles Saint-Quentin-en-Yveline* »

<https://www.youtube.com/watch?v=6FUasELjY-g>

Infographie « *Les branches de l'histoire de l'environnement* »

3.2) L'anthropocène, une notion nouvelle

Photo « *Militants de Greenpeace au festival de Cannes, mai 2010* »

L'histoire environnementale a mis en évidence l'existence d'une nouvelle ère géologique, l'anthropocène : ère géologique moderne, durant laquelle le principal facteur de changement est l'action des hommes et non plus de la Terre.

C'est en 1995 que le prix Nobel de Chimie Paul Josef Crutzen théorise cette notion pour désigner l'ère géologique apparue avec la révolution industrielle au XIXe siècle (pour certains chercheurs après 1945) laquelle succède à l'holocène cette ère interglaciaire de 10 000 ans qui a favorisé l'expansion des sociétés humaines.

Cette notion d'anthropocène (pas acceptée par tous) insiste sur l'irréversibilité et l'importance des changements environnementaux liés aux activités humaines : **sixième extinction massive** (disparition rapide et massive d'espèces), **perte de la biodiversité, réchauffement climatique et montée du niveau des mers.**

Cette notion d'anthropocène souligne le fait que les **changements environnementaux sont globaux et qu'ils doivent donc être traité de manière globale.**

Conclusion

Schéma bilan p333